



CERCLE ALGERIANISTE

depuis 1973

SAUVEGARDER • DEFENDRE • TRANSMETTRE

1^{er} CONCOURS D'ÉLOQUENCE 2023

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 1-Préambule

Le Cercle algérieniste est une association créée en 1973 par des jeunes Pieds-Noirs désireux :

- de conserver la mémoire d'une province française toujours vivante dans un peuple d'un million d'âmes.
- de défendre et promouvoir une culture originale née au carrefour des différentes civilisations qui firent l'Algérie ; une histoire, une langue en création, une façon d'être.
- de rassembler celles et ceux que l'Algérie continue de passionner par-delà les divisions artificielles.

Depuis 50 ans, le Cercle algérieniste

- Sauvegarde et promeut la culture des Français d'Algérie,
- Défend leur histoire et rétablit la vérité,
- Transmet la mémoire, la culture et l'histoire de tous ceux qui ont fait l'Algérie française.

A l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la création du Cercle algérieniste, les instances nationales de l'association organisent le 1^{er} concours d'éloquence de l'association. Ce concours est ouvert à tous (18 à 30 ans). La finale aura lieu le **vendredi 21 octobre 2023** à Béziers dans le cadre du 44^{ème} congrès national du Cercle algérieniste qui se déroulera sur trois jours, les 21, 22 et 23 octobre.

Article 2- Conditions de participation

Chaque candidat aura à prononcer, en public, un discours de 8 à 10 minutes sur le thème suivant, retenu pour le concours 2023 :

« Ce n'est pas parce qu'ils sont nombreux à avoir tort, qu'ils ont raison »

Article 3 - Organisation et calendrier

GÉNÉRALITÉS

Ce concours se déroule en 2 phases :

- **1^{ère} phase** : Finales régionales en vue de la sélection de deux candidats régionaux à la finale nationale. Ces finales régionales sont organisées par un responsable régional désigné par les instances nationales et un membre du Conseil d'administration national du Cercle algérieniste.
- **2^{ème} phase** : Finale nationale du Concours d'Eloquence. Elle est organisée à l'occasion du congrès national.

PHASE 1– Les finales régionales

Elles se dérouleront **avant le 15 septembre 2023** dans les 4 villes suivantes :

- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| 1/ Paris ou sa région | 2/ Lyon ou sa région |
| 3/ Bordeaux ou sa région | 4/ Perpignan ou sa région |

Les candidats prononceront oralement leurs discours sur le thème défini à l'Article 1 du présent règlement devant un Jury composé :

- d'un avocat,
- d'un journaliste,
- d'un enseignant,
- d'un cadre régional du Cercle algérieniste
- de la présidente nationale du Cercle algérieniste ou à défaut d'un administrateur national désigné pour cette mission.

Une grille de notation, servira de base d'évaluation au jury, avec la répartition suivante de points :

- l'éloquence sur 10 points,
- le fond sur 7 points,
- et la présentation du candidat sur 3 points.

Après avoir entendu chacun des concurrents, le jury désignera les 2 gagnants qui deviendront les "Lauréats régionaux ".

Les frais de transport des candidats seront pris en charge par le Cercle algérieniste national.

PHASE 2 – Finale nationale

Elle se déroulera à l'occasion du 44^{ème} congrès national du Cercle algérieniste à **Béziers les 20, 21 et 22 octobre 2023** entre tous les lauréats régionaux devant un jury composé :

- d'un avocat,
- d'un journaliste,
- d'un enseignant,
- d'un cadre régional du Cercle algérieniste
- de la présidente nationale du Cercle algérieniste.

Aucun des membres de jury, ne doit avoir un lien de parenté avec un des candidats.

Le jury sera présidé par la présidente nationale du Cercle algérieniste

Un président d'honneur, reconnu dans sa profession, pourra être nommé, parmi les membres du jury, par le président de jury.

NOTATIONS :

Une grille de notation, servira de base d'évaluation au jury, avec la répartition suivante de points :

- l'éloquence sur 10 points,
- le fond sur 7 points
- et la présentation du candidat sur 3 points.

Un rappel sera fait par le président à tous les membres du jury qu'ils ne doivent pas noter une épreuve orale de philosophie mais qu'ils sélectionnent les Lauréats du Concours d'Eloquence du Cercle algérieniste.

En cas de défaillance d'un des candidats régionaux, le responsable régional du Cercle algérieniste désignera le candidat classé troisième, afin que chaque région soit représentée par 2 candidats à la finale.

Les frais de déplacement des lauréats sont pris en charge par le Cercle algérieniste national

Les candidats (ou candidates) pourront être accompagné(e)s d'un membre de leur famille. Les frais, transport, hébergement de l'accompagnant seront à la charge de ce dernier, il ne pourra prétendre à aucun défraiement.

Pour pouvoir assister au Concours les accompagnants devront en faire la demande auprès des organisateurs afin qu'un badge nominatif puisse leur être attribué gratuitement.

Les frais de déplacement des membres du jury, extérieurs au Cercle algérieniste, seront pris en charge par le Cercle algérieniste national sur présentation de justificatifs.

Pour les 8 finalistes la prise en charge est assurée jusqu'au samedi matin (petit déjeuner inclus). Pour les 3 meilleurs finalistes la prise en charge se poursuivra jusqu'au dimanche matin (petit déjeuner inclus).

Le candidat finaliste sera invité le samedi 21 octobre 2023 à participer au Dîner de Gala « Soirée anniversaire »

Article 4- Déroulement des demi-finale et finale

DÉROULEMENT DU CONCOURS

La petite finale du Concours d'Eloquence 2023 aura lieu le **vendredi 20 octobre 2023 à 11h45** au Palais des Congrès de Béziers dans le cadre du 44° congrès national algérieniste qui se déroulera.

Le vendredi, à 11h30 aura lieu le tirage au sort de l'ordre des candidats, chacun d'entre eux effectuera la même prestation que celle effectuée au niveau de la finale régionale dans une salle ouverte au public.

et devant un jury composé :

- d'un avocat,
- d'un journaliste,
- d'un enseignant,
- d'un cadre régional du Cercle algérieniste
- de la présidente nationale du Cercle algérieniste (Président du jury).

A l'appui de la grille de notation et après délibérations, le jury désignera les **TROIS meilleurs finalistes**.

Il ne pourra pas y avoir de candidat « ex-æquo ».

La finale se déroulera de la façon suivante :

1. **Le vendredi à 15h30**, un nouveau thème élaboré dans l'esprit du thème initial sera proposé aux 3 finalistes qui disposeront alors de deux heures et trente minutes pour préparer leur développement et le texte de leur intervention, sans aucune aide extérieure : notes, livres ou supports informatiques étant prohibés.
2. **Le vendredi à 18h00**, les finalistes se présenteront de nouveau devant le public et tiendront leur discours devant le même jury qui, après délibérations, désignera le lauréat national du Concours 2023. Celui-ci aura l'obligation d'une nouvelle prestation (**texte de la prestation du vendredi matin**) devant l'ensemble des congressistes dans le courant de la journée du samedi.

Les résultats seront commentés par un membre du jury.

PRIX / RÉCOMPENSES

Les prix seront pour le lauréat de 500 €, le deuxième 300 € et le troisième 150 €. Un diplôme de finaliste sera donné aux 3 participants avec leur classement.

Seuls les trois premiers finalistes seront primés

Article 5- Participation

Le gagnant de ce Concours national d'éloquence ne pourra plus se représenter.

Article 6- Engagement

Le fait de participer au présent concours implique pour les participants l'acceptation du présent règlement et des décisions des jurys du Cercle algérieniste.

Article 7- Droit d'auteur et droit d'image Engagement

Chacun des candidats participant au concours accepte par avance que le texte de son discours, son enregistrement sonore ou vidéo soit éventuellement publié et utilisé gracieusement par le Cercle algérieniste national pour la promotion de ses actions.

Il déclare sur l'honneur que son droit d'auteur n'a fait à ce jour l'objet d'aucune autre convention et qu'il demeure libre d'en disposer.

Le candidat autorise pendant toutes les phases du concours la prise de photos et de vidéo et la publication sans contrepartie financière des images sur lesquelles il apparaît ; ceci, sur tous supports (presse-écrite, audiovisuel, informatique, internet ...) et sans limitation de durée, dans le cadre de la promotion du concours d'éloquence et des actions organisées par le Cercle algérien national.

Article 9- Annulation

Le Cercle algérien national ne pourra être tenu pour responsable si, pour quelque raison que ce soit, ce concours devait être annulé.

Perpignan le 15 février 2023

La présidente du Cercle algérien national
Suzy Simon-Nicaise